Pharmacie et intelligence artificielle au cœur des débats : La 24e Journée de l'Ordre des pharmaciens du Mali tenue à Bamako

MALI

1799

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 04 JUILLET 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Révision controversée de la Charte de la transition

Le CNT ouvre la voie à une transition illimitée



...esclavage et modernisation de la santé : Deux signaux forts pour un Mali plus juste et plus résilient



...fréquences audiovisuelles : La Maison de la Presse dénonce une procédure opaque et arbitraire


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

Révision controversée de la Charte de la transition : Le CNT ouvre la voie à une transition illimitée **P.4**

Brèves /

Obtention du statut EDP au Mali, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso : Le Groupe InTouch renforce sa position de leader dans la fintech en Afrique de l'Ouest **P.9**

Sandale au Centre de Santé de la Commune VI de Bamako : Les usagers confrontés à des paiements abusifs pour des césariennes **P.10**

Lac Télé : Opération de Reconnaissance Offensive des FAMa **P.10**

Actualité /

Pharmacie et intelligence artificielle au cœur des débats : La 24e Journée de l'Ordre des pharmaciens du Mali tenue à Bamako **P.12**

Lutte contre l'esclavage et modernisation de la santé : Deux signaux forts pour un Mali plus juste et plus résilient **P.14**

Attribution des fréquences audiovisuelles : La Maison de la Presse dénonce une procédure opaque et arbitraire **P.16**

Politique /

Contribution : Les idéologues de Koulouba **P.20**

Réplique a choguel pour la manifestation de la vérité : Puisse Dieu nous inspirer ! **P.22**

Séville 2025 : Nous assumer avec audace ou continuer à subir ce statu quo ? **P.29**

Culture & société /

RCI : Accident de la route impliquant l'artiste ivoirien Molar Oumar **P.32**

International /

Iran : Deux ressortissants français détenus depuis plus de trois ans inculpés d'espionnage pour Israël **P.33**

Sommet à la Maison-Blanche : Donald Trump accueillera les présidents africains pour discuter des opportunités économiques et de sécurité régionale **P.34**

Sport /

Coupe du monde FIBA U-19 : Le Mali éliminé en huitièmes de finale face au Canada **P.35**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Révision controversée de la Charte de la transition Le CNT ouvre la voie à une transition illimitée

Ce 3 juillet 2025, le Conseil National de Transition (CNT) a adopté à l'unanimité une révision majeure de la Charte de la transition. Sans opposition ni abstention, les 131 membres présents ont entériné des modifications qui pourraient profondément redessiner le paysage politique malien, notamment en ouvrant la voie à une transition prolongée sans échéance fixe et à la participation électorale des autorités actuelles.

Le CNT a tranché. Ce jeudi 3 juillet 2025, l'organe législatif de la transition a voté, à l'unanimité des membres présents, une révision de la Charte de la transition aux conséquences politiques majeures. Les 131 voix « pour », contre zéro voix « contre » et aucune abstention, traduisent une homogénéité politique de façade, mais suscitent déjà un malaise croissant au sein de l'opinion publique et des observateurs.

Parmi les principales innovations apportées, il faut noter l'introduction formelle de la Constitution du 22 juillet 2023, jusque-là restée largement théorique en l'absence d'élections pour la mettre en œuvre, la fixation de la durée de la transition à cinq ans renouvelables autant de fois que nécessaire, à compter de la promulgation de la présente charte. Autrement dit, la transition pourrait se prolonger indéfiniment, tant que les autorités estiment que les conditions sécuritaires ne sont pas réunies pour organiser des élections. Une

formulation floue et sujette à interprétation, qui confère au pouvoir en place une marge d'appréciation illimitée, l'éligibilité du président de la transition, des membres du gouvernement et du CNT aux futures élections présidentielles et générales. Une décision en rupture complète avec les engagements antérieurs, où les autorités de transition s'étaient engagées à ne pas participer aux scrutins à venir, et enfin, en cas de contradiction entre la Constitution de 2023 et la Charte révisée, ce sont les dispositions de la Constitution qui prévaudront, une précision qui vise à prévenir toute remise en cause juridique, mais qui ne dissipe pas les inquiétudes.

Avec cette révision, le CNT acte un tournant décisif. L'esprit initial de la transition, censée être limitée dans le temps et conduite par des acteurs neutres, semble avoir été abandonné.

En ouvrant la possibilité d'une transition reconductible à l'infini et en autorisant la participation électorale des autorités en place, la nouvelle Charte laisse entrevoir un basculement vers une « normalisation » du pouvoir de transition.

Nombre d'analystes y voient une légitimation de fait de la pérennisation d'un pouvoir militaire civilisé, qui conserve les habits d'une transition tout en préparant sa propre succession par les urnes.

Si les acteurs politiques opposés au régime sont aujourd'hui muselés ou marginalisés, la société civile s'interroge en sourdine. Cette unanimité apparente au CNT pourrait bien masquer un profond malaise au sein d'une population lassée des reports successifs d'élections, de la détérioration du climat sécuritaire et de la crise économique persistante.

La communauté internationale, quant à elle, pourrait voir dans cette révision un nouveau motif d'inquiétude sur la sincérité du processus de retour à l'ordre constitutionnel. Reste à savoir si cette révision suscitera des réactions fermes, ou si, comme tant d'autres textes, elle passera sous silence dans un Mali où l'État de droit semble suspendu.

À travers cette révision de la Charte, le CNT et les autorités de transition s'octroient des leviers de pouvoir durables. L'éligibilité des acteurs actuels à toutes les fonctions électives à venir, combinée à une durée de transition illimitée, dessine les contours d'un système en autogestion prolongée. De transition, il ne resterait alors que le nom.

MOCTAR SOW



Ouverture Média - OM

#OM - INFO : Revision de la charte de la Transition
Le Conseil national de Transition CNT a adopté à l'unanimité le Projet de loi portant révision de la Charte de la Transition.
Le texte a été voté avec 131 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.
Toutes les commissions générales saisies pour avis ont donné un avis favorable à l'adoption du projet, après examen et vote des amendements. Ces derniers ont également été adoptés à l'unanimité : 131 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION.
Présent à la séance, le Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du Soutien au processus électoral, s'est félicité de l'adoption de ce nouveau texte, qui marque une étape importante dans la révision de la Charte de la Transition.
Source : La Radio du Parlement



Entrepreneuriat par Excellence et Innovation en Afrique -

Au Mali les 10 top entreprises les plus dynamiques !!!!
1- Moov Africa Malitel Mali
2- Orange
3- Aéroports du MALI
4- Banque Malienne de Solidarité - BMS SA
5- Société Nouvelle d'Assurance Vie - SONAVIE
6- Caisse Nationale d'Assurance Maladie
7- Direction Générale INPS
8- Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications/TIC et Poste
9- Marena
10- SGI Global Capital
Entrepreneuriat par Excellence et Innovation en Afrique



Abdoul Niang



Les maliens doivent s'unir maintenant pour bâtir le Mali. Tournons définitivement la page des clivages.

Moussa Nouhoum Guindo



President de la république du Mali.
Nouveau Gouvernement de la république du Mali.
Bonne chance aux futurs Ministres A.M II.

Kadhafi Diakité officiel



M5-Malikoura, Malikoro, M5 Choguel, M5 Renouveau...
Tout cela signifie que le peuple ne suivra plus aucun imposteur encore!
Ce machin a été un fiasco!

Papou Ka Papou



Mauvaise nouvelle !
Torah Élise, la dame renversée par le chanteur Molare hier, vient de rendre l'âme

L'accident qui a coûté la vie à Diogo Jota et à son frère est dû à l'éclatement d'un pneu de leur Lamborghini.
Selon BBC Sport, Diogo Jota et son frère roulaient à très grande vitesse. Lors d'une manœuvre de dépassement, un des pneus a éclaté, entraînant la sortie de route de la Lamborghini, qui s'est retournée et a pris feu.
Les victimes n'ont pas réussi à s'échapper du véhicule, qui a entièrement brûlé. Leur identité n'a été confirmée que par la plaque d'im-

matriculation de la voiture.
Diogo venait de se marier il y a seulement 10 jours.
#kankanbuzz



Sambou Sissoko



LA FRANÇAFRIQUE EST MORTE AU MALI. VIVE LA FRANÇAFRIQUE !
Il faut avoir le courage de le dire : la Françafrique n'est pas qu'une politique étrangère française. C'est une culture politique profondément enracinée dans nos États, un virus mental transmis de régime en régime, même parmi ceux qui prétendent la combattre. Aujourd'hui, au Mali, elle a simplement changé d'uniforme : elle a troqué le costume-cravate des pantins civils contre les treillis kaki des « souverainistes » autoproclamés.
Ce 3 juillet 2025, le Conseil National de Transition, instance sans légitimité populaire mais riche en arrogance, vient d'adopter une Charte de Transition censée ouvrir une nouvelle ère. En réalité, elle enterre la démocratie sous une montagne de procédures calibrées pour verrouiller le pouvoir entre les mains des militaires et de leurs obligés civils. Une charte de l'impunité, rédigée pour criminaliser l'opposition, neutraliser les contre-pouvoirs, et perpétuer l'oligarchie sous un nouveau camouflage.
Ne nous trompons pas de mots : ce n'est pas une révolution, c'est un recyclage. Recyclage de méthodes autoritaires, de clientélisme, de confusion entre l'État et les intérêts d'un clan. Et cela, sous la bannière d'une souveraineté de pacotille, criée à tue-tête par ceux qui pillent le pays en silence.
Le peuple malien mérite mieux qu'un éternel jeu de chaises militaires, où les oppresseurs d'hier sont remplacés par ceux d'aujourd'hui plus jeunes, plus "souverainiste" dans le discours, mais tout aussi voraces dans les faits. Les militaires au pouvoir n'ont pas combattu la Françafrique : ils ont seulement exigé d'en profiter sans médiateurs. La logique reste identique : accaparement des richesses publiques, musellement de la presse, propagande à outrance, et infantilisation des citoyens.
Pire encore : quiconque dénonce cet état de fait est accusé de trahison ou de collusion avec l'ennemi. Comme si le patriotisme consistait à se taire pendant qu'un clan détourne les biens communs en brandissant le drapeau national comme bouclier moral.
Soyons clairs : la véritable souveraineté ne se mesure ni à la durée d'un mandat, ni à la couleur d'un béret. Elle repose sur la transparence, la justice sociale, l'institutionnalisation de l'alternance politique, et la redevabilité devant le peuple. Ce que le CNT vient d'adopter, c'est l'anti-souveraineté par excellence : une loi d'exception taillée pour l'exceptionnalité permanente, un outil de pouvoir personnel déguisé en feuille de route nationale, une mise en scène pseudo-juridique du coup d'État prolongé.
La Françafrique n'a jamais été qu'un système d'oppression par délégation. Ce que nous vivons aujourd'hui, c'est la Françafrique sans la France c'est-à-dire la même logique prédatrice, mais assumée « nationalement ». Une dictature indigène à capital local, avec le même mépris pour le peuple, la même peur de la liberté, les mêmes réflexes néocoloniaux, simplement déguisés en « défense de la souveraineté ».
On ne décolonise pas un pays avec des slogans. On ne construit pas une nation avec des communiqués. On libère un peuple avec des institutions solides, une culture du droit, et le respect scrupuleux de la volonté populaire.
Le dernier mot, comme toujours, revient au peuple. Mais pas au peuple hypnotisé, abreuvé de vidéos, de « lives » patriotiques et de discours martiaux. Non. Le Peuple conscient, celui qui sait que voter n'est pas un rituel tribal, que l'État n'est pas une caserne, que le drapeau n'est pas une caution pour l'injustice. Celui qui comprend que le silence face à l'injustice est une trahison, et que l'obéissance aveugle n'est jamais patriotique.
La balle est dans son camp. Car ceux qui se taisent deviennent complices. Et ceux qui obéissent sans réfléchir préparent la prochaine dictature qui portera peut-être un autre nom, un autre uniforme, un autre hymne, mais appliquera les mêmes méthodes d'humiliation nationale.



Lumière De Kouroulamini



#BonASavoir
De son indépendance en 1825, la Bolivie a connu 180 coups d état..Normalement tout les panafricains devraient déménager là-bas...

Nous avons répondu à l'appel du Mali et nous irons à 30 ans.
ASSIMI taa nayé!

Je remarque que le président Konaré devient de plus en plus populaire. Boïssé Traoré Qu est ce qui n a pas marché ?

Casimir Sangala



Finale de la Coupe CORPO 2025: demain nous croiserons le fer au SMK contre l'Equipe des Aéroports du Mali pour la grande finale !

Guinée: le mandat présidentiel va passer de 5 à 7 ans renouvelable si le projet de nouvelle Constitution est adopté.

Burkina : le pays passe de 13 à 17 régions et de 45 à 47 provinces avec des noms endogènes.

BF1 TV -

La Cour suprême du Sénégal a confirmé, ce 02 juillet 2025, la condamnation d'Ousmane Sonko, actuel Premier ministre, à six mois de prison avec sursis et au paiement d'une amende de 200 millions de FCFA. Cette décision intervient dans le cadre d'un procès en diffamation l'opposant à l'ancien ministre du Tourisme sénagalais, Mame Mbaye Niang.
Lire l'intégralité



Cheick Oumar Arama



Sans la politique le Mali ne serait pas le Mali. Soyons honnêtes avec les politiques. La politique est éternelle.

L'appétit vient en mangeant, la soif s'en va en buvant.
Un autre militaire, politique.
#VIA CNT

Malick Konate



Ils passent leur temps à cracher sur la politique des autres nations, à vilipender leurs dirigeants, à vomir sur leurs institutions. Mais dès qu'on leur suggère de plier bagage et de quitter ces pays qu'ils prétendent mépriser, ils dégainent la formule magique : « Non, ce n'est pas le pays que nous rejetons, c'est la politique de ses dirigeants ! »
Curieusement, quand nous, que ces imposteurs appellent relais de l'Occident ou 5ème colonne, dénonçons les dérives mafieuses de leurs chefs en treillis - ces braqueurs de pouvoir promus sous-préfets de Moscou à la tête de l'AES, ils nous accusent d'être apatrides, de haïr notre propre patrie, de pactiser avec l'ennemi. Où est la cohérence ?
Ils prétendent rejeter l'Occident, mais rêvent de s'y installer, d'y scolariser leurs enfants, d'y soigner leurs maladies, d'y fuir leurs propres promesses. Jamais vous ne les verrez réclamer un visa pour Moscou ou Kaliningrad. Non. Leur eldorado, c'est Paris, Bruxelles, Abidjan ou Berlin.
L'Occident les révulse en paroles, mais les fascine en actes.
#Bèki_Takè



Obtention du statut EDP au Mali, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso : Le Groupe InTouch renforce sa position de leader dans la fintech en Afrique de l'Ouest

Le Groupe InTouch a récemment annoncé un tournant historique dans son expansion stratégique en obtenant des licences clés dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. L'obtention du statut d'Établissement de Paiement (EDP) au Mali, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, ainsi que de la licence d'Établissement de Monnaie Électronique (EME) au Sénégal, délivrées par la BCEAO, confirme l'engagement du groupe à offrir des services de paiement sécurisés et conformes à la réglementation.

Ces agréments marquent un nouveau chapitre pour InTouch en lui offrant des opportunités pour renforcer son leadership dans la fintech en Afrique de l'Ouest et consolider sa place en tant qu'acteur panafricain du paiement omnicanal dans le secteur du B2B. Les solutions technologiques sur mesure proposées par InTouch continueront à répondre aux besoins spécifiques de ses partenaires stratégiques, tels que les entreprises et institutions financières.

Omar Cissé, CEO du Groupe InTouch, souligne l'importance de ces licences en tant que reconnaissance de l'engagement du groupe à transformer le paysage financier de l'Afrique. Il met en avant l'innovation continue de l'entreprise pour offrir des solutions de paiement de qualité, adaptées à chaque partenaire.

En parallèle, InTouch a également acquis des agréments en Guinée et en Tanzanie en tant qu'Établissement de Transfert d'Argent et Payment Service Provider respectivement, témoignant de son expansion internationale et sa capacité à respecter les réglementations locales.

Le Groupe InTouch s'engage à proposer des solutions de paiement conformes aux normes internationales de cybersécurité et de gestion des paiements. Certifié ISO/IEC 27001 et conforme à la norme PCI DSS, InTouch garantit un haut niveau de sécurité dans le traitement des données sensibles. En tant que Payment Facilitator agréé par Visa, le groupe accompagne les marchands dans la digitalisation de leurs services de paiement à grande échelle.

Les récentes acquisitions de licences et certifications renforcent la position de leader du Groupe InTouch dans la fintech en Afrique de l'Ouest, tout en soulignant son engagement envers l'innovation, la sécurité des paiements et la démocratisation des services financiers sur le continent. Les certifications et agréments obtenus par le Groupe témoignent de son engagement à fournir des solutions conformes aux meilleures pratiques mondiales, ce qui renforce sa crédibilité et sa fiabilité sur le marché. La présence du Groupe dans 27 pays en Afrique souligne son expansion et son ambition à s'imposer comme un acteur majeur dans le secteur.

Mohamed N'Diaye



Scandale au Centre de Santé de la Commune VI de Bamako : Les usagers confrontés à des paiements abusifs pour des césariennes



Depuis l'entrée en vigueur d'une décision visant à rendre gratuites les césariennes, des irrégularités ont été constatées au Centre de Santé de Référence de la Commune VI du District de Bamako. En effet, les usagers sont contraints de verser des sommes allant de 43.000 à 85.000 FCFA pour obtenir les kits nécessaires à la césarienne, une pratique dénoncée comme abusive et inhumaine.

Les témoignages recueillis sur place décrivent un système implacable où les usagers n'ont d'autre choix que de s'acquitter des frais demandés pour obtenir le kit césarienne. Tout refus de paiement entraîne une exclusion immédiate de la procédure, plongeant les familles dans une détresse insoutenable. Des scènes déchirantes ont été observées, comme celle d'un père de famille privé du kit alors qu'il s'apprêtait à effectuer le paiement requis.

Mais le calvaire ne s'arrête pas là pour ces usagers déjà éprouvés. Après avoir payé les frais pour le kit, ils sont contraints de régler des montants supplémentaires pour d'autres produits et services, tels que les frais d'anesthésie ou des médicaments dont ils n'ont pas réellement besoin. Ce système complexe et opaque semble être conçu pour extorquer davantage les usagers déjà confrontés à une situation d'urgence et d'angoisse. Face à ces pratiques condamnables, les autorités sanitaires sont appelées à prendre des mesures urgentes pour mettre fin à ces abus et garantir l'accès gratuit aux césariennes, conformément à la décision en vigueur. Les professionnels de la santé soulignent que dès lors qu'une césarienne est diagnostiquée, tous les traitements et soins associés devraient être entièrement pris en charge, sans frais supplémentaires pour les usagers.

Il est impératif que des mesures correctives soient prises pour mettre un terme à cette exploitation financière des usagers en situation de vulnérabilité. La santé de la mère et de l'enfant ne devrait en aucun cas être compromise par des pratiques abusives et mercantiles. La situation que vous décrivez est très préoccupante et soulève des questions importantes sur l'accès aux soins de santé, en particulier en ce qui concerne les césariennes. Il est effectivement inacceptable de conditionner l'accès à des kits césariens essentiels au paiement de sommes d'argent, surtout lorsque ces éléments devraient être fournis gratuitement pour garantir la sécurité et la santé des patients.

Fatou Sissoko

Lac Télé : Opération de Reconnaissance Offensive des FAMa



Les Forces Armées Maliennes (FAMa) ont mené avec succès une opération de reconnaissance offensive le 1er juillet 2025 dans le secteur de Lac Télé, situé dans le cercle de Goundam, région de Tombouctou. Cette opération, dirigée par le Général Oumar DIARRA, a permis de localiser et d'interpeller quatre individus suspectés d'activités terroristes. Ces individus ont été appréhendés en possession de talkie-walkies, un équipement souvent utilisé par les groupes armés pour coordonner leurs mouvements.

En plus de cette arrestation, les troupes FAMa ont réussi à récupérer 225 têtes de bétail qui avaient été volées aux populations locales par les groupes terroristes. Ces animaux, d'une grande valeur pour les communautés agro-pastorales de la région, ont été mis en sécurité en attendant d'être restitués à leurs propriétaires légitimes. Cette action démontre l'engagement des FAMa à protéger les civils et à lutter contre le terrorisme. Le communiqué de l'État-Major Général des Armées a salué le professionnalisme et la rigueur des unités engagées lors de cette opération. Cela témoigne des efforts de formation, d'équipement et de moralisation des troupes qui portent leurs fruits sur le terrain. Le Général Oumar Diarra a souligné que la lutte contre le terrorisme se poursuivra sans relâche, et que chaque succès, chaque arrestation et chaque restitution de bétail constituent une victoire sur l'ennemi.

Les opérations récentes des FAMa dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou montrent une coordination renforcée entre les forces terrestres, aériennes et les services de renseignement. L'opération à Lac Télé illustre la nouvelle approche privilégiée par la doctrine militaire actuelle, axée sur l'action proactive, le renseignement opérationnel et la protection des populations civiles. L'engagement collectif des forces armées se résume dans la phrase "Unis, nous vaincrons".

Ces actions des FAMa démontrent une détermination sans faille dans la lutte contre le terrorisme au Mali, avec des résultats concrets sur le terrain.

Fatou Sissoko

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.
La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

© SRP INPS 2025

Pharmacie et intelligence artificielle au cœur des débats : La 24e Journée de l'Ordre des pharmaciens du Mali tenue à Bamako



L'Ordre des pharmaciens du Mali a tenu, du 26 au 27 juin 2025, la 24 édition de sa Journée annuelle à l'hôtel de l'Amitié à Bamako. Placée sous le thème « L'intelligence artificielle, une opportunité, une nécessité ou un danger pour l'avenir de la pharmacie », cette édition a été l'occasion pour les professionnels du secteur de s'interroger sur les mutations induites par les technologies émergentes, tout en réaffirmant leur engagement pour un système pharmaceutique plus performant, éthique et adapté aux enjeux contemporains.

Présidée par le ministre de la Santé et du Développement social, Médecin-colonel Assa Badiallo Touré, la cérémonie d'ouverture a connu la participation du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Mamoudou Kassogué. Des pharmaciens venus de tout le Mali et de plusieurs pays de la sous-région ont également pris part à cette importante rencontre scientifique et professionnelle.

Dans son discours de bienvenue, le président de l'Ordre des pharmaciens du Mali, Dr Aliou Badara Wade, a mis l'accent sur la nécessité



d'une meilleure organisation du secteur pharmaceutique. Il a appelé au renforcement du cadre juridique, à l'application rigoureuse des textes existants, et à la lutte contre la fraude et la contrefaçon des médicaments. Par ailleurs, il a exprimé son engagement à accompagner le ministère de tutelle dans la mise en œuvre de ses missions et n'a pas manqué de réaffirmer le soutien de l'Ordre à l'Union malienne des aveugles (UMAV), en proie à de nombreuses difficultés.

Le thème de cette année, axé sur l'intelligence artificielle (IA), a suscité des échanges riches et prospectifs, orientés vers l'adaptation des pharmaciens à cette nouvelle réalité technologique. Les débats ont permis d'évaluer les opportunités offertes par l'IA, tout en alertant sur les risques potentiels pour la profession et les patients. Il en ressort une volonté commune d'intégrer l'innovation dans la pratique pharmaceutique sans renoncer à l'éthique ni à la rigueur professionnelle.

Dans son intervention, le ministre de la Santé, Médecin-colonel Assa Badiallo Touré, a salué l'implication active des pharmaciens dans la dynamique de transformation du secteur. Elle a clarifié les procédures d'obtention des autorisations d'importation, rappelant que la signature des autorisations reste conforme aux textes réglementaires en vigueur et que le délai moyen de traitement est de 48 heures. Elle a exhorté les professionnels à poursuivre leurs efforts pour répondre aux défis du secteur. La cérémonie a été ponctuée par la remise d'attestations de reconnaissance à des personnalités et acteurs du secteur qui se sont distingués par la qualité de leur engagement et de leur contribution au développement de la pharmacie au Mali.

Cette 24 édition, marquée par une forte participation régionale, a consolidé la position de l'Ordre des pharmaciens comme une institution clé dans la régulation, l'évolution et la défense de la profession pharmaceutique dans un contexte en pleine mutation.

Fatou Sissoko



Lutte contre l'esclavage et modernisation de la santé : Deux signaux forts pour un Mali plus juste et plus résilient



Deux événements majeurs, survenus en ce mois de juin, traduisent la volonté du Mali et de ses partenaires internationaux de renforcer les fondements d'un État de droit respectueux de la dignité humaine et soucieux d'améliorer les conditions de vie des populations. Il s'agit d'une part, de l'engagement accru des États-Unis pour appuyer les réformes juridiques maliennes contre l'esclavage et la traite humaine, et d'autre part, de l'accélération des travaux d'extension de l'Hôpital régional de Tombouctou, soutenus par l'État du Koweït.

Le 17 juin 2025, l'ambassadrice des États-Unis au Mali, Rachna Korhonen, a pris part à l'ouverture d'un séminaire de l'Organisation internationale du Travail (OIT) portant sur les réformes juridiques récentes du Mali en matière de lutte contre l'esclavage, la traite des personnes et le trafic de migrants.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre d'un projet de 1,2 million de dollars (environ 678 millions de FCFA) financé par le Bureau américain pour la démocratie, les droits de l'homme et le travail. Cette initiative vise à renforcer le cadre législatif malien, notamment dans sa lutte contre l'esclavage par ascendance, une pratique encore présente dans certaines localités du pays.

Ce soutien financier et technique témoigne de l'engagement des États-Unis à promouvoir la justice, la dignité humaine et l'État de droit dans le monde, et en particulier au Mali, où les défis liés aux droits fondamentaux demeurent nombreux.

Pendant ce temps, dans le nord du Mali, un autre chantier porteur d'espoir avance à grands pas. L'Hôpital régional de Tombouctou, en

pleine phase d'extension et de modernisation, représente une avancée stratégique pour améliorer l'accès aux soins dans cette région souvent négligée en matière d'infrastructures sanitaires.

Le président de la Délégation spéciale du Conseil régional de Tombouctou, M. Issaka Nazoum, également président du Conseil d'administration de l'hôpital, a récemment effectué une visite de terrain pour évaluer l'état d'avancement des travaux. Cette inspection a révélé des progrès significatifs et permis de mobiliser les équipes autour de cet objectif prioritaire : offrir aux populations de Tombouctou et de la région voisine de Taoudénit des soins de santé modernes, accessibles et efficaces.

M. Nazoum a profité de cette visite pour lancer un appel en faveur du recrutement anticipé de personnel médical et paramédical qualifié, soulignant que la disponibilité des ressources humaines est essentielle pour assurer le bon fonctionnement de cette structure sanitaire de référence.

Il a également remercié les autorités maliennes et l'État du Koweït, principal bailleur de fonds du projet, dont la contribution est estimée à plus de 3 milliards de FCFA. Une aide déterminante qui permettra non seulement de doter la région d'infrastructures modernes, mais aussi de renforcer durablement le système de santé dans le septentrion malien, souvent confronté à de multiples défis, notamment l'insécurité et l'isolement géographique.

Ces deux actions – l'une dans le domaine des droits humains, l'autre dans celui de la santé – illustrent un élan partagé pour un Mali plus équitable, plus humain et mieux préparé à relever les défis de son temps. Qu'il s'agisse de garantir la liberté individuelle ou de soigner les corps, les efforts conjoints des autorités maliennes et de leurs partenaires montrent que des progrès concrets sont possibles, malgré un contexte sécuritaire et social encore fragile.

Moctar Sow



Attribution des fréquences audiovisuelles : La Maison de la Presse dénonce une procédure opaque et arbitraire



La Maison de la Presse du Mali, appuyée par les organisations professionnelles du secteur de l'audiovisuel, a exprimé sa profonde indignation suite à la proclamation des résultats de l'appel à candidatures pour l'attribution des fréquences et autorisations de services privés de communication audiovisuelle. Une procédure qualifiée d'opaque, entachée de graves irrégularités.

Le torchon brûle entre les autorités en charge de la régulation des médias et les acteurs du secteur de la presse au Mali. Dans un communiqué publié ce 3 juillet 2025, la Maison de la Presse et les organisations professionnelles du secteur audiovisuel ont vivement réagi à la proclamation des résultats définitifs de l'appel à candidatures lancé pour l'attribution de fréquences et d'autorisations pour les services privés de communication audiovisuelle.

« Stupéfaction et indignation », tels sont les mots choisis par les signataires du communi-

qué pour qualifier leur réaction face à ce qu'ils estiment être une mascarade administrative. Selon eux, l'ensemble du processus d'attribution des fréquences a été conduit dans une opacité totale, en violation flagrante de la réglementation en vigueur.

« Ce n'est qu'à la proclamation des résultats définitifs que la liste des localités concernées, la typologie des médias et le nombre de médias par localité ont été rendus publics », déplore le communiqué, dénonçant une pratique qui, selon eux, jette le discrédit sur l'ensemble de la procédure.

Autre point de crispation : l'appel à candidatures a été lancé sur la base d'arrêtés interministériels largement contestés par les professionnels du secteur. Malgré les alertes répétées, les autorités de tutelle sont passées outre les critiques, imposant un cadre réglementaire qui manque de légitimité aux yeux des acteurs.

Cette posture jugée autoritaire et unilatérale nourrit un sentiment de mépris envers la profession et remet en cause les principes d'équité et de transparence censés encadrer l'attribution des ressources audiovisuelles, bien public stratégique.

Face à cette situation, la Maison de la Presse et ses partenaires appellent l'ensemble des acteurs des médias à la vigilance et à la mobilisation contre l'arbitraire et les abus. Ce mot d'ordre intervient dans un contexte de plus en plus tendu entre les autorités de transition et la presse malienne, alors que plusieurs journalistes et organes de presse font déjà l'objet de pressions et de restrictions.

Si cette alerte demeure pour l'instant verbale, elle pourrait annoncer un bras de fer plus structuré dans les jours à venir, notamment si les organisations de presse décident d'engager des recours juridiques ou des actions collectives pour exiger l'annulation de la procédure et le respect des droits des professionnels de l'audiovisuel.

Cette nouvelle controverse survient dans un climat marqué par une réduction progressive des espaces de liberté et une défiance croissante entre les institutions et les corps intermédiaires. L'absence de dialogue, le mépris des textes en vigueur et l'instrumentalisation des procédures administratives alimentent les craintes d'un retour à une gestion autoritaire du secteur des médias, en contradiction avec les principes fondamentaux de la démocratie.

La réaction de la Maison de la Presse est un signal fort. Elle illustre un malaise profond dans le paysage médiatique malien, où les professionnels réclament plus que jamais la transparence, le respect des règles et une véritable reconnaissance de leur rôle dans le processus démocratique. L'affaire des fréquences pourrait bien devenir un point de rupture.

À lire en encadré le communiqué de presse de la Maison de la presse

Moctar Sow



Communiqué de la Maison de la Presse et des Associations et Organisations Professionnelles de la Presse suite à la proclamation des résultats de l'Appel à candidatures pour des fréquences et des autorisations pour l'établissement, l'exploitation et la distribution des services privés de communication audiovisuelle

C'est avec stupéfaction et indignation que la Maison de la Presse et les organisations professionnelles du secteur de l'audiovisuel ont appris la proclamation des résultats définitifs de « l'Appel à candidatures ».

La Maison de la Presse et les organisations professionnelles de l'audiovisuel prennent acte des résultats de cet « Appel à candidatures » organisé dans des conditions douteuses et opaques en violation flagrante de la réglementation en vigueur.

En effet, ce n'est qu'à la proclamation « des résultats définitifs » que la liste des localités concernées, la typologie des médias, le nombre de médias par localité ont été connus. Cette pratique jette du discrédit sur cet « Appel à candidatures »

Aussi faut-il rappeler que cet « Appel à candidatures » a été organisé sur la base des arrêtés interministériels unanimement contestés par les acteurs des médias.

La Maison de la Presse et les organisations du secteur de l'audiovisuel invitent l'ensemble des acteurs des médias à la vigilance et à rester mobilisés contre l'arbitraire et les abus.

Fait à Bamako, le 3 Juillet 2025

La Maison de la Presse et les Associations et Organisations de la Presse

MAISON DE LA PRESSE

URTEL AMATEL ACCESS APPEL MALI URPM

OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Contribution : Les idéologues de Koulouba



Le régime de Transition suit-il un ensemble de croyances, d'idées, de doctrines ? Depuis cinq ans, il a pesé sur le droit constitutionnel, sur le droit électoral, sur la place de l'armée ; il a encore influé sur le multipartisme et s'est démené pour subordonner la démocratie à lasécurité et ainsi justifier sa permanence au pouvoir. La politique diplomatique, par laquelle la junte se renforce, repose quant à elle sur le recouvrement de la souveraineté ou sur le rejet de la France. Procède-t-elle d'une analyse rigoureuse de l'histoire de l'Afrique ? De la fine analyse au syllogisme, la frontière est mince : c'est plus un déferlement d'idées préconçues et de clichés à la mode qui règle la conduite des généraux et empêche toute action bienfaisante pour le Mali. Deux problèmes illustrent le résultat obtenu par les idées vagues et nébuleuses, les spéculations d'Assimi Goïta et de ses complices : la nature du régime politique du Mali (I)et les idées politiques (II).

I. La nature du régime politique du Mali

Le 22 juillet 2023, il y aura deux ans que le général Goïta a promulgué la IVe République. N'ayant jamais été appliquée, parce que l'élection du président de la République n'a jamais eu lieu, la Constitution n'aura pas commencé de s'user. Le régime de Transition a donc toujours cours depuis le 19 août 2020 et le premier coup d'État de l'armée. En toute logique et théoriquement, la IIIe République est ainsi toujours en place, puisque la Charte de la Transition la complète et puisque cette Charte existe toujours, bien que la Transition ait officiellement pris fin le 26 mars 2024... Comprenne qui pourra.

Des considérations juridiques hallucinantes expliquent les mesures de mauvaise justice défendues par l'ancien Premier ministre Choguel Maïga et par l'armée pour justifier la survie de cette créature constitutionnellement monstrueuse et repoussante qu'est le régime politique du Mali. Citons-en deux pour comprendre la vacuité de la pensée de la clique jouissant des postes les plus élevés et des titres les plus hauts.

La première a été émise par l'ancien Premier ministre Choguel Maïga. Pour lui, le décret du 6 juin 2022 engageant la junte à clore la Transition le 26 mars 2024 a perdu sa valeur dès lors que le Mali s'est retiré de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), cadre dans lequel le décret avait été pris. L'exception peut donc se prolonger, elle est la règle, même si elle empêche l'expression du droit de suffrage.

La deuxième considération pseudo-juridique vient du même Choguel, désormais laissé aux oubliettes depuis sa mise à l'écart en novembre 2024 : les cinq ans de régime exceptionnel tirent leur légitimité des recommandations des Assemblées nationales de la refondation (ANR), c'est-à-dire un ensemble de textes produits par des collaborateurs des colonels. La modification de ce qui tient lieu de Constitution peut donc se faire en dehors des règles admises jusqu'alors.

La nature même du régime d'exception justifierait de prendre des mesures déliées dufondement idéologique de l'État de droit, lui-même reconnu par de saines pratiques du droit constitutionnel. L'encadrement juridique du pouvoir est donc en cause au Mali. La structure du système juridique, si elle existe, est branlante, parce que la hiérarchie des normes est sans cesse bouleversée. Cette situation a des effets sur l'expression des idées politiques.

II. Les idées politiques

Les intellectuels ont peu de choix : ou bien ils collaborent avec la junte ; ou bien ils s'opposent à elles et vivent dans la crainte au Mali ou à l'étranger, ou bien ils sont emprisonnés.



Ces clandestins de la pensée ont d'abord servi les premiers jours de la junte, parfois à leur corps défendant : ils servaient de caution morale à l'action des putschistes prétendant libérer le peuple d'une période néfaste à la démocratie. Les intellectuels engagés à ce moment dans les partis politiques, comme le Mouvement du 5-Juin – Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), étaient utiles. Ils sont ensuite devenus embarrassants dès que le régime, suffisamment constitué, a cherché à se durcir pour rester au palais de Koulouba.L'une de ces figures combattantes est Mohamed Chérif Koné. Après avoir contribué à la rédaction de la Charte de la Transition, il a vainement dénoncé les excès de la junte devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Pour le faire taire, la justice, complice, l'a radié de l'ordre des magistrats (il était membre de la Cour suprême). Depuis mai 2024, il est chef d'un gouvernement civil en exil.

Le 13 mai 2025, Assimi Goïta a abrogé la Charte des partis politiques après avoir suspendu l'activité des partis politiques eux-mêmes en avril et en mai 2024, et encore en mai2025 pour « raison d'ordre public » : le nombre de partis – trois cents – serait trop grand. En première instance, la justice a rejeté les recours contre cette mesure. Nous n'analysons pas les ressorts juridiques ayant permis telle décision : nous montrons que l'expression d'idées politiques, pourtant prévue dans l'article 39 de la Constitution de la IVe République, est interdite au Mali et que, n'existant plus, elle maintient, tout en la justifiant, la suspension du cycle électoral. Les seules propositions politiques émanent donc de la junte. Sans le dire, celle-ci établit un parti unique. Mais si des élections se tenaient, peut-être verrait-on un multipartisme encadré, à la manière russe, avec des candidats aux propositions faibles, à peine différentes de celles du pouvoir en place, menant à une falsification de l'expression du suffrage des citoyens comme l'absence d'un second tour à l'élection présidentielle.L'application de la nouvelle Constitution du Togo, par laquelle le président du Conseil – qui détient les véritables pouvoirs – est élu au suffrage universel indirect pourrait, elle, stimuler la créativité législative des propriétaires de Koulouba.

Au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École figure en bonne place une pensée du général de Gaulle : « La véritable école du commandement est la culture générale. » Les généraux qui commandent à la nation et à l'État maliens feraient bien de faire leur cette idée brillante qui, s'ils la suivaient, donnerait aux étoiles qu'ils portent trop fièrement l'éclat qu'elles n'ont pas.

Balla CISSÉ, docteur en droit public, Avocat au Barreau de Paris
Diplômé en Administration électorale



Réplique a choguel pour la manifestation de la vérité : Puisse Dieu nous inspirer !

La situation de notre pays commande aux patriotes de se tenir informés, d'apprendre et de ne pas rester simple consommateurs, spectateurs ou commentateurs des dénouements d'une histoire qui se façonne sous nos yeux, et qui nous interpelle. Lire Choguel est toujours intéressant car, lui, il lit beaucoup ; une qualité indéniable de gros fouineur qui vous permet d'en apprendre, d'aller chercher, de fouiller et d'en savoir ; œuvre salubre.

Des jeunes de ma connaissance, concernés, ont partagé sa dernière publication en ligne, invitant les aînés à réagir à son pamphlet. J'y ai jeté un œil (le texte date du 04 juin 2025), et me suis engagé, en l'absence de réponse attendue, à livrer ma part de réflexion sur le propos. Et nous y voilà !

Ainsi, j'ai pris le temps de lire la contribution de Choguel « **à la compréhension de certaines pages de l'histoire postindépendance du Mali** », une « **mise au point à propos des interventions et polémiques sur la mémoire de feu Président Modibo Keïta, sur les FAMas et sur le processus démocratique au Mali** ».

Il commence par : « **Jeunes du Mali : appropriez-vous l'Histoire postindépendance du Mali !Lisez, lisez et lisez encore ! Comparez toutes les versions auxquelles vous avez accès avec discernement !** ». Je me reconnais dans cet appel aux jeunes à lire, à s'approprier l'histoire de la Nation ; on ne cesserait jamais de le leur répéter. Oui ! Mais, le drame, c'est que cette histoire n'est pas écrite dans les règles, du moins telle qu'elle aurait dû, ou devrait, l'être. Et, ce n'est pas à « **l'Association des Historiens du Mali** » que la tâche incombe, mais aux Historiens maliens (si on fait la distinction), aux Historiens tout court. J'ai moi-même publié un essai à ce propos intitulé : « **J'ai des choses à dire à la jeunesse… : un devoir de vérité** » (©Éditions Sira, 2021). La vérité n'a cure de l'affinité. Je me suis gardé de tout parti-pris dans mon travail d'analyse critique de la vie politique nationale, m'en tenant à des faits vécus, entendus, vérifiés. Choguel, lui, tente l'objectivité et invite même à la sagesse dans sa réaction. Malheureusement, la tentation partisane demeure et se glisse de manière subtile derrière des sous-entendus et des formulations imprécises. C'est pourquoi je voudrais, en toute impartialité, apporter des rectificatifs à certaines de ses allégations tendancieuses, en soutenant l'exigence qu'il évoque pour informer notre jeunesse et l'empêcher de s'égarer sur de fausses pistes. « **La Jeunesse malienne, dit-il, a besoin d'être sainement édifiée sur des pages écrites pendant cette étape glorieuse de l'histoire de notre pays** ».

Ce qui est censé être son message aux jeunes se scinde en deux temps : d'abord une attaque directe contre des adversaires pris à partie, littéralement rabroués, ensuite un rappel d'événements historiques, interprétés au gré de quelques insinuations provocatrices jalonnéesde tacles partisans, malveillants à dessein.

L'homme est admirable dans l'art de la polémique. Vu son statut, il se prémunit de quelques prévenances en ces termes : « **Nul ne doit perdre de vue que le premier dirigeant et Chef de l'Etat de la République du Mali appartient à tous les Maliens, indépendamment de leur couleur politique ou idéologique. . . .Il n'appartient donc à personne de s'approprier Modibo KEITA, quelles que soient ses sensibilités politiques. . . .Toutefois, il y a lieu de se garder de mythifier ou de déifier Modibo KEITA au point d'en faire ce qu'il n'aurait pas voulu être de son vivant** ». Et d'ajouter : « **Parfois, dans leur entreprise de faire l'hagiographie de Modibo KEITA, certains hommes publics donnent l'impression d'enfoncer des portes déjà ouvertes. En effet, hier comme aujourd'hui, objectivement, nul ne peut contester que Modibo KEITA était un homme de vision, un homme de haute stature politique qui, dans tous les domaines a posé les fondements de la renaissance nationale après trois quarts de siècle de colonisation. Nul ne conteste son intégrité, sa probité, sa détermination à bâtir un système moderne, sa foi en un Mali meilleur. Toutefois la glorification ne doit pas conduire à l'occultation, à la dissimulation des revers pardelà les succès** ». Je ne pense pas qu'il y ait de quoi se disputersur ce verbatim, franchement.

Voyons comment il s'invite lui-même dans le débat, lançant au premier coup une salve à trois têtes contre des cibles qui ont osé parler du Président Modibo, de la première République et du bilan de son tombeur. Cela se traduit par une attaque en règle contre Zoumana SACKO, désigné par « **le Premier ministre sous la Transition de 1991-1992** », pour ne pas le nommer, qui « **n'arrive pas à concevoir que de Zorro il soit passé à zéro** ». Suit une diatribe sur un long paragraphe aux allures de règlement de compte. Il reproche à ce dernier un « **ego surdimensionné** » se prétendant « **meilleur en tout, premier en tout, initiateur de tout** », faisant « **de l'anti-moussaïsme primaire son fonds de commerce** ».

Je ne saurais faire l'avocat de M. SACKO, qui n'en a pas besoin, pouvant se défendre lui-même, sans manquer de plumes amies pour monter au créneau. Je ne le connais pas assez. Mais, je réagis à la dérision qui cible ceux qui, brillants, talentueux, partant, jalousés, se refusent aux compromis faciles, à la complaisance. Si la prétention du "**manitou**" était infondée, il aurait fallu le confondre, sans ménagement, plutôt que de recourir à des arguments démagogiques pour plaire à la foule des envieux, en le faisant passer pour un « **je connais tout** », boutade qui, de notre temps, servait aux médiocres de se gausser des lycéens devant les incultes.

J'ai entendu M. SACKO rappeler son rôle dans l'initiative de l'UNEEM. Il suffisait d'oser ledémentir, d'apporter un bémol, via la preuve du contraire, au lieu de vouloir opposer à sa vérité la règle de fausse modestie d'un silence ingrat, propre à taire le mérite et à ostraciser les excellents, pour un nivellement par le bas, pratique prisée au Mali depuis que les incompétents se sont ligués dans l'appareil d'État pour le contrôler. Il trouve,paradoxalement, que le jeune Ministre d'alors s'était fait « **humilié** » dans l'affaire SABENA(Compagnie belge, qu'il omet de mentionner) « **par ses collaborateurs douaniers qui lui ont tendu un piège** ». Vous ne trouvez pas ça étrange ? Un argument contradictoire, car il s'agissait d'une affaire de trafic d'or orchestrée par un réseau de fraude au plus haut niveau,au détriment de l'État malien. Cela atteste des complicités internes dans cette haute trahison, sinon pourquoi le piéger ? Qui dérangeait-il ?

Outre le paiement régulier des salaires qui lui a valu les bénédictions de tous les travailleurs et retraités du Mali, cet incident, qui déplut en haute sphère, a contribué à la renommée de justicier de « **Zou** », fut-il un « **ministre amateur** ». Il est devenu de ce fait un héros national. Mais, bien sûr, le peuple n'avait pas la même lecture que ceux au pouvoir à l'époque et leurs frotte-manches. Mon frère Choguel, je le regrette, fait ici l'avocat du diable. Tout n'est pas bon à dire. Le discernement s'impose à la parole publique, qui peut avoir l'effet d'une arme à destruction massive, pour ceux qui n'ont rien à perdre. Responsables, sachons raison garder.

Qu'est-ce que notre pays a à vouloir réduire, rabaisser, descendre tout le monde ? Pas une seule figure publique auréolée qui soit une référence reconnue, indemne, unanime ? Certes, il y a lieu d'interpeller les hommes publics sur leur conduite, leur moralité et leur gestion, et chacun doit répondre de son fait. Mais, il sert à quoi de chercher à dénier leurs actifs pour les humilier, passer par pertes et profits ce qu'ils ont fait de bien, leurs mérites, leurs exploits ?

Zou, le sobriquet affectif du remuant SACKO, n'était pas au Mali en Mars 1991. N'est-on pasallé le chercher, et pourquoi donc, s'il n'avait pas de mérite ? Y avait-il un déficit de cadre premier-ministrable ? Alors, pourquoi lui ? Un choix qui, à ce que je sache, ne fut pascontesté à l'époque par le Mouvement démocratique et ses dirigeants.

Ces rappels ne sont une caution pour qui que ce soit. J'ai mon jugement personnel sur chacun des acteurs de notre lutte pour le changement, pour la refondation, pour un Mali nouveau. Je suis simplement amer au regard de la malhonnêteté intellectuelle dans mon pays, où la valeuret la grandeur de l'homme ne sont reconnues qu'après sa disparition. Tout jeune, j'avaispublié un article sur le sujet en 1990, paru dans l'Essor, titré : « **Hommages désespérés** ».

Quand, partout dans le monde, tu es célébré pour ton talent, tes prouesses, ton génie, on trouve au Mali des personnes insignifiantes, des gens de rien, te connaissant à peine, mais des fois assez proches de toi qui, pour se faire valoir, prennent un malin plaisir à te ridiculiser, tecalomnier, te dénigrer, gratuitement, conscients qu'ils ne pourront jamais t'atteindre autrement, prenant ainsi leur revanche par défaut sur ton succès envié. Ce n'est bien sûr pas le cas de mon frère Choguel qui, lui, a du mérite, incontestablement. Lui-même n'est pas épargné dans ce jeu malsain, il le sait. C'est différent des piques de sarcasme entre politiciens, des joutes avec ses adversaires politiques qui, non plus, ne font pas de cadeau, et peuvent être acerbes dans leurs jugements, fondés ou non. Dans tous les cas, il ferait donc mieux de faire attention à ne pas emprunter le chemin de la tourbe, dans le déni méchant de la valeur, qui fait que ce pays a du mal à

avancer avec ses tableaux d'honneur, ses cadres performants, méprisésd'autant, diffamés. « **L'homme qu'il faut à la place qu'il faut** », slogan longtemps clamé, est resté un lointain mirage dans un jeu gouverné par l'aléatoire et le relationnel.

Les Maliens se connaissent bien entre eux, dans une grande majorité. Nous savons qui a eu quel cursus, même si cela ne suffit pas à la carrière ; certains ne se révélant qu'après les bancset d'autres ne trouvant leur voie qu'après l'échec à l'école. Notre patrie a besoin que les meilleurs se tendent la main pour sauver la Nation, loin des délires narcissiques de rivalités absurdes. C'est le lieu de rappeler le propos exaspéré de l'excellent Pr Guida LANDOURÉ, qui témoigne qu'« **au Mali le savoir dérange** », puisqu'on fait tout pour décourager les meilleurs. Ils doivent se consoler avec un « **Nul n'est prophète en son pays** », Alléluia !

Je crois, pour ma part, qu'il ne faut jamais perdre le sens de l'objectivité, pour vouloir tordrele cou à la réalité, à la vérité, à la raison. Tant que la mission publique passe par le "**genreux**", c'est-à-dire : l'affection, la relation, la filiation, la corporation, la région, la religion, ou laprimauté de la fraction, avec comme corollaire le népotisme, le favoritisme, le clientélisme, l'affairisme, le racisme, la république ignorant les dangers de l'incompétence flottante de son armement risque l'échouage sur le port sec de l'impéritie, de la corruption et de l'anarchie.

Choguel déclare que lui et les siens, sous la bannière de Moussa TRAORÉ, « **ne toléreront plus jamais que notre histoire récente soit falsifiée par des aventuriers en manque de repères, évoluant parmi les Maliens, sans phare ni boussole** ». En tant qu'ancien Chef degouvernement, il devrait faire dans la nuance, et éviter de s'afficher de façon si clivante, en va-t-en guerre. C'est une faute politique. Je me passe de revenir sur les autres pointes de sonmissile à fragmentation.

Dans un second temps, il dit relever des contre-vérités, mais assène à son tour des entorses à la vérité clamée. De quoi s'agit-il ?

Je note qu'il donne un détail calendaire de l'adhésion à l'Us-RDA de Hamadoun DICKO et de Fily Dabo SISSOKO. Il omet de mentionner qu'il y a eu une rencontre préalable des partis PSP et Us-RDA, où il a été convenu de les fusionner en un front uni de lutte, pour aller à l'Indépendance. Cela éclaire la logique de leur adhésion, qui n'est pas un revirement. Mais, insidieusement, sans en avoir l'air, Choguel s'emploie à donner de Modibo une image de dictateur, avide de pouvoir, qui a voulu « **la concentration de la totalité des pouvoirs entre ses mains** ». « **Il se produit à l'intérieur de l'Us-RDA, dit-il, ce qui s'est produit au sein de tous les partis politiques d'inspiration marxiste-léniniste…** ». Pour lui, « **Modibo KEITA a travaillé dans le sens de faire de l'Us-RDA un parti qui lui soit pratiquement inféodé** » (sic). Il invente un conflit opposant Modibo au père Mamadou KONATÉ, allié de HouphouëtBOIGNY, prêtant à Modibo d'être un communiste, apparenté au Parti Communiste Français (PCF), violant les textes du parti, la Constitution, écartant des instances et organes du parti tous les caciques, une « **lutte pour le pouvoir avec la volonté du premier responsable d'écarter tous ceux qui lui font ombrage** », donnant en exemple la séparation de Fidel CASTRO et de Che GUEVARA.

Modibo KEITA se serait inspiré de tels exemples pour « **entamer une irrésistible ascension** »,« **n'étant pas à son premier coup d'Etat institutionnel** », « **sa légitimité à la tête de l'Us-RDA était devenue contestable** ». Pfff, quel fatras d'amalgames biscornu !

Je dois dire et préciser que je ne m'érige point en défenseur de Modibo, et me garderai d'une telle prétention. La vie de Modibo, son parcours, son action et ses consécrations, sauf ostracisme, assurent à suffisance sa propre défense. Il est béton. C'est pour cela, je ne fais icique témoigner de ce que je sais, ou que j'ai appris de sources d'acteurs de premier plan.

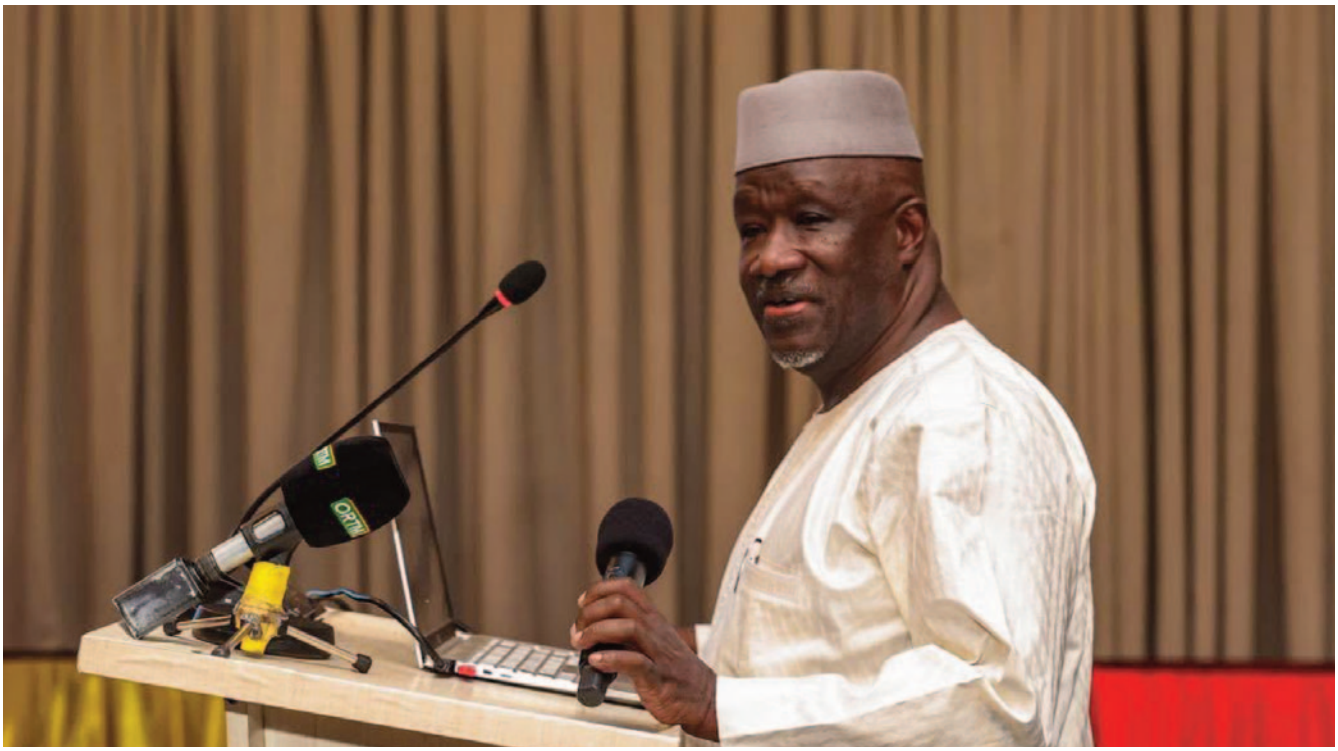
D'abord, l'Us-RDA n'était pas un parti d'inspiration marxiste-léniniste- grave erreur d'appréciation. D'aucuns auraient perçu une familiarité plutôt avec l'idéologie maoïste, la « **Révolution active** » déclenchée étant à l'image de la « **Révolution culturelle** » chinoise. La composition sociale du pays, qui est majoritairement paysanne, et non ouvrière comme en ex-URSS (pays des Soviets), sous-tend cette similitude.

Modibo n'a jamais été communiste, même s'il en a fréquenté les cercles. Il était croyant pratiquant. Des chercheurs avancent que c'est l'action française contre la Fédération du Mali,allant jusqu'à provoquer son éclatement, qui a déterminé le choix, voire le retournement,socialiste de la jeune République. L'évocation du nom d'Houphouët, connu pour son larbinisme, trahit l'opinion et l'intention sous-jacente du détracteur, oubliant que ce sont les communistes surtout qui étaient les patriotes de la résistance, appelés « **partisans** », dans la lutte contre le nazisme, et étaient solidaires des Africains mobilisés, leurs camarades au front. Ce qui explique pourquoi les partis communistes ont dominé le paysage politique d'après-guerre dans tous les pays de l'Europe libérée.

Les valets néocoloniaux, comme le vieux bélier de Yamoussoukro, les voudraient pestiférés, mais, eux, ils ont toujours été pour l'autodétermination des peuples. Robert Hue, un ancien Secrétaire Général du PCF, est venu, pour le symbole, déclarer sa candidature à la présidencede la République française, à Bamako ; une première du genre. Depuis, les députés-communistes français dénoncent publiquement, à l'Assemblée Nationale française, l'action de la France au Mali, et ils continuent de soutenir le peuple malien. Modibo ne s'est donc pas trompé dans son combat, mais lui Houphouët, l'homme de main, si.

Modibo nourrissait une profonde vénération pour le père KONATÉ, qui l'a adopté. On ne saurait spéculer sur leur différence d'approche sur la question du « **désapparentement** », pour en faire une brouille entre eux qui n'a jamais été. Tout comme la relation entre Fidel CASTRO et son ami et compagnon Che GUEVARA, El commandante, qui a dit au Lider Maximo que sa vocation n'était pas d'être ministre, mais « **de poursuivre la révolution sous d'autres cieux** ». Fidel le fit accompagner d'une élite, les meilleurs parmi les guérilleros cubains. On vient nous faire croire ici que c'était une mise à l'écart pour garder le pouvoir ; allons, monzami !

Pour conclure ce travail de sape, le couperet s'abat : « **Il ne serait pas excessif de soutenir que le Secrétaire général du Parti, après avoir tant fait pour l'implanter, consolider ses assises, l'a finalement sabordé. Cela est durement, amèrement ressenti par les militants et militantes de la première heure** ». Hum ! Un de mes pères, faisant partie du lot des dé-



posés, m'a fait part de sa frustration, suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale et l'avènement du Comité National de Défense de la Révolution (CNDR), sous l'impulsion de « **radicaux** » venus de la Guinée de Sékou TOURÉ, citant Madeira KEITA, entre autres. Lui, il était un bourgeois compradore notoire ; je n'en dirais pas plus ; et ce sont ces mêmes récriminations que je vois reproduites dans ces lignes. J'ai compris pourquoi la Révolution active les avait qualifiésd'« **essoufflés** ».

Traiter Modibo de dictateur, et même l'insinuer, relève du fantasme. Senghor, lui-même,n'aurait osé le dire, lui qui a témoigné que le seul défaut qu'il lui connaisse était son obstination, car « **une fois que vous avez décidé entre vous, librement, en toute conscience, pour lui vous ne pouvez plus revenir en arrière et faire autrement**». Où est le despote ? Celui de la parole donnée ?

Lorsqu'on parle de faire ombrage au leader, sans mépriser personne, pardon, qui pouvait vraiment faire de l'ombre à Modibo ?

Le toujours premier et major, instituteur modèle, patriote craint, militant engagé, Secrétaire général, député, Secrétaire d'État, Vice-président de l'Assemblée française, Président de la République du Mali, homme exceptionnel d'une immense culture, d'une grande probité morale, intègre par-dessus tout, soutien de tous les Mouvements de libération et des Peuples opprimés ; l'Afrique a rarement eu un fils de cette trempe, respecté, visionnaire, éloquent, convaincant, qui a fait rayonner la flamme impériale de son pays à l'échelle internationale, lui créant un coussin diplomatique sans précédent, et un leadership mondial. C'est tout cela Modibo : un Monument. Qui aurait pu lui faire de l'ombre, et comment, en quoi faisant ? Il n'est pas besoin d'être un dogmatique. Peut-on être simplement réaliste, s'il vous plaît ?

Le jeu de la contradiction, c'est bon à savoir, sert de catalyseur pour les systèmes libéraux, divers, hétérogènes, fondés sur la pluralité consacrée ; il est par contre un désordre dans les systèmes centralisés, homogènes, basés sur la critique et l'autocritique pour fortifier l'unitésacrée. Dans ce dernier cas, le parti exerce un rôle dirigeant de la société. Qu'est-ce qu'il y a de difficile à comprendre quant au projet socialiste de la première République ? Bien entendu, comme partout ailleurs, il y a eu des frictions, des jeux d'intérêt, des luttes de faction, des actes déloyaux et des victimes d'injustice. Ce serait insensé de nier ces phénomènes inhérents aux organisations sociales et politiques, les hommes étant ce qu'ils sont. La machine non plusn'était pas parfaite. Les traîtres à la cause se sont démasqués, avec le temps. Des héritiers de l'Us-RDA ont reconnu que des torts avaient été infligés à des innocents, au nom du parti, par des individus zélateurs. Faut-il reprocher toutes ces dérives au camarade Secrétaire général ?Faisons la part des choses, en dehors de sa part de responsabilité morale, de par ses fonctions, il est aberrant de vouloir le tenir coupable de tout. Tu as beau être vertueux, ceux qui le veulent te trouveront toujours des défauts, quitte à l'imaginer pour soulager leur mal-être, amplifier tes moindres erreurs, te médire pour satisfaire leur jalouse conscience.

Les mérites indéniables de Modibo et ses qualités sont évoqués dans ce texte, suivis aussitôt de supputations et de déductions hâtives sur des questions majeures, qu'il aurait fallu situer dans leurs contextes, et non se contenter de narrer de petites histoires, des anecdotes, bonnes à savoir, mais qui ne font pas l'Histoire.

Je suis surpris par cette galéjade inattendue d'un ancien Chef du gouvernement du Mali, qui se trompe visiblement dans cet exercice de déjà entendu. Il est grand temps d'abandonner cette posture de combat d'arrière-garde qui ne grandit personne, surtout pas lui. On sent dans cet écrit circonstanciel une plume petite bourgeoise, instable et incohérente, cherchant à faire feu de tout bois pour charger Modibo et le discréditer, vainement.

Ceux qui savent ce qu'est une révolution, en dehors de la phraséologie, apprécieront. Passons au registre suivant.

L'auteur, en véritable bateleur, prétend que « **Les populations comprenaient difficilement que l'Indépendance se soit accompagnée de restrictions, de privation** ». N'est-ce pas là une insulte à la conscience du peuple malien ? C'est en tout cas une grave méconnaissance de l'histoire, car ces populations n'ont pas eu l'Indépendance sur un plateau d'argent, contrairement auxdires des affidés de la France. Le sang a coulé à maintes occasions, la répression a été constante, malgré l'embellie et le faste créé à la veille de l'Indépendance pour émerveiller. De lourds sacrifices ont été consentis par les libérateurs qui ont connu des brimades, des exactions, la prison, autant de meurtrissures. Les médaillés d'or de l'Indépendance n'étaient pas des promeneurs du dimanche, mais une élite de combat.

Choguel ramène les horloges à 1962, pour parler vaguement de « **difficultés économiques** », soit l'année même où le pays a acquis sa souveraineté monétaire, avec la création du Franc malien. De quelles difficultés s'agissait-il exactement ? Rien de concret. L'amalgame est vite fait avec les « **files d'attente, devant les coopératives de consommation pour s'approvisionner en céréales, alors qu'il n'y a pas eu de sécheresses ; les pénuries étaient devenues les règles dans la vie quotidienne des citoyens** ». A ne pas situer exprès ces faits dans le temps, faisant ainsi croire que le Mali ne serait pas viable depuis le départ, il y a là une caricature peu honnête de la réalité, car les données de bilan du premier Plan quinquennal sont bien disponibles et témoignent du bond en avant effectué par le pays dans tous les domaines, avec une nette amélioration des conditions de vie de la population, et une balance des paiementspositive. Les marchés étaient abondamment approvisionnés en produits de première nécessité. D'ailleurs, le Colonel Youssouf TRAORÉ, un compagnon de Moussa TRAORÉ, va déclarerqu'ils « **voulaient faire le coup d'État depuis 1964, mais qu'il y avait eu une sécheresse et que les conditions mauvaises les ont poussés à le reporter** ». En effet, après une alerte en 1964, des études scientifiques avaient montré que le Mali risquait une grande sécheresse au début des années 1970. Le Gouvernement avait donc pris des mesures préventives, en commençant à constituer, d'année en année, le stock national de sécurité. Entre temps une mauvaise pluviométrie en 1966-67 a engendré de mauvaises récoltes. La situation de famine qui en a résulté nous a fait consommer partout du mil rouge offert par les États-Unis. C'était en 1966, si mes souvenirs sont bons ; moi-même, j'en ai mangé à la maison. La France et ses sbires étaient, depuis, à la manœuvre pour saboter le franc malien et le déprécier, asphyxier l'économie nationale avec l'aide de ses laquais de Dakar et Abidjan, en vue de créer la pénurie et les mécontentements pour décrédibiliser les autorités nationales, et contrebalancerles réussites patentes en cours, qu'il fallait étouffer. C'est ainsi que des mesures drastiques ont été prises par le gouvernement contre les trafiquants, les spéculateurs, et que le rationnement familial fut établi, afin de pouvoir faire face à terme à la sécheresse annoncée. Par malheur, et inconséquence surtout, après le coup d'État de novembre 1968, le stock de sécurité fut enlevéet distribué, en propageant que « **Modibo cherchait délibérément à affamer les gens** », puisque les entrepôts de l'OPAM était bien garnis. Mais, tout le monde a vu comment s'est abattue en 1972-73 une violente sécheresse sur le Sahel, décimant et les hommes et le bétail et les cultures. De la courte vue d'apprentis libérateurs, la faim et la soif ont emporté des millions de gens et réduit le cheptel à néant, détruit des ressources capitales de nos populations, nomades surtout, mais sédentaires aussi. Un fait avéré, indiscutable, volontairement ignoré par notre "**redresseur de tort**".

Comment comprendre, après tout ce qui s'est passé en 2020, sous la présidence d'IBK et après sa chute, qu'un acteur, et pas des moindres, fasse encore usage de critiques fallacieuses d'actes posés par la première République, qui ont eu leurs pareils dans la gouvernanceactuelle. Faites le parallèle dans l'allusion à la violation des textes de la République et desdispositions de la Cour Constitutionnelle ; la violation de dispositions législatives et réglementaires ; la dissolution de l'Assemblée Nationale, sans consulter les députés, et la miseen place d'une Délégation Législative (Conseil National de Transition – CNT), dont lesmembres furent nommés par les soins du nouvel organe dirigeant (CNSP) ; la « **mise sous le boisseau des libertés individuelles**», les états d'urgence, les couvre-feux ; et tant d'autres mesures jugées appropriées par les responsables de la Transition, au regard de la situation critique du pays.

La question qui étonne est : comment oser reprocher à Modibo des actes de gouvernance de crise qui ont été reproduits exactement, du pareil au même, dans les circonstances actuelles comparables, sinon similaires ? Comment être là, patriote honteux, à geindre sur des prétendues questions de démocratie, de libertés, de droit de l'homme, ou encore de règlesconstitutionnelles, quand on sait qu'elles ont servi et servent encore de paravent, de prétexte, de mode éprouvé d'instrumentalisation du système politique pour l'asservissement des élites et le contrôle des États, sous l'emprise des néocolonialistes et des impérialistes, peinards ? Il oublie certainement d'être conséquent avec ses propres discours du moment, en face des mêmes réalités. Doit-on juger les événements du Mali socialiste, en vase clos, en ignorant les manœuvres hostiles de l'ex-puissance coloniale, la fureur de la sédition française de l'époque contre le jeune État souverain ? Est-ce l'aveu du gouvernement français qu'il vous faut ? Pour quelles raisons Choguel va-t-il jusqu'à nier l'action subversive du ténébreux Jacques FOCCART, de la Cellule africaine de l'Élysée, pourtant dévoilée dans les mémoires de ce crocodile de la France-Afrique ? J'ai honte, et c'est honteux.

Il poursuit, plus loin : « **Il y a beaucoup de mystification et de contre-vérités à propos de Modibo KEITA** ». Suit une tentative de blanchiment de la gestion désastreuse des sociétés et entreprises d'État par les successeurs de Modibo. Par la magie d'une citation de Modibo à propos de « **fardeaux du peuple** », il laisse supposer que toutes ces structures n'étaient pasviables dès 1963. Et pourtant, elles ont tenu, et on a même entendu Moussa, au beau milieu des années 1970, dire dans un discours mémorable qu'on ne « **laissera pas les acquis du peuple devenir des fardeaux pour le peuple** ». On se demande donc à partir de quand date la mue en fardeaux de ce patrimoine ?

Notre génération a été témoin du pillage de nombre de ces structures par une gestion dé-

plorable du régime du CMLN, bien après 1970. Les témoignages des acteurs, travailleurs et syndicalistes, mais aussi clients et usagers, témoins des outrances, sont disponibles. Inutile de s'y attarder, les exemples font foisons : SOMIEX, AIR MALI, RCFM, SEMA, PPM, COMATEX, SOCOMA, SUCRERIE DOUGABOUGOU, THÉ VERT FARAKO, CMDT, SONETRA, SONATAM, TAMALI, SOCIMA... parmi tant d'autres fleurons de notre décollage programmé. Elles avaient du jus et du répondant, la plupart encore prospère dans les années 1970-80. La mauvaise gestion, la corruption et l'incompétence ont été les principaux maux à les condamner à la faillite. C'est le cas de la Banque de la République du Mali devenu la BDM, pillée avec des prête-noms, par des bras longs, des recommandés, des ordres au téléphone, et même des bouts de note. Comment expliquer qu'à ce jour, après les privatisations scandaleuses, les bradages continus, que le THÉ DE FARAKO demeure en état quasi végétatif, pour ainsi dire ? Qui n'a pas vu le festival de jouissance des « **vaches à lait** »par des cliques, les orgies des « **Opérations de Développement** » (riz, poisson), même cellescréées après Modibo ? Sur ce registre, il y a eu crime économique contre le peuple malien. Etlà, je rejoins Choguel, quant au compte à rendre pour les primes détournés des partants volontaires à la retraite, sacrifiés, escroqués, mis à mort. Leur cas demande justice.

Mais, là où mon frère Choguel me sidère réellement, c'est la banalisation de la merveille malienne de « **la Réforme de l'Enseignement en République du Mali en 1962** », accueillieavec les éloges de l'UNESCO. Il ose dire : « **que loin d'être une œuvre originale, propre uniquement du Mali, cette réforme a été inspirée par des textes issus de deux Conférences des Ministres de l'Education** », et qu'« **il ne fallait pas être un génie pour la créer** ».Décidément ! Le propos manque de cohérence, car quels autres pays ont adopté cette réforme dont les spécialistes de l'UNESCO ont pourtant témoigné du caractère d'avant-garde ? Il noteà la suite qu'« **elle a réduit le cycle scolaire d'une année (imaginez la portée), eu un grand impact sur l'enseignement (il le reconnaît), rapprocher l'école des populations (un succès politique), amélioré nettement le taux de scolarisation (une efficacité technique)** », ce qui a permis au pays de marquer une différence positive avec les autres anciennes colonies restées et évoluant dans le système français.

En 12 ans de scolarité, nous nous retrouvons au supérieur avec les autres, pour leur damer le pion proprement. Malgré tout, lui il trouve que la Réforme n'était pas sorcier, probablement à la portée de tout le monde, rien de génial en soi !??? Alors là ! Mais comment se fait-il qu'avec un surdoué des réformes académiques comme lui, nous manquons depuis 45 ans de trouver une solution probante de refondation de notre système éducatif ? Comment peut-on fanfaronner de la sorte ? Est-ce sérieux ? Ce jugement laisse penser que lui-même n'a pas lule document référencé. Sinon, comment peut-il prétendre que « **la Réforme n'a pas envisagé un enseignement dans les langues nationales** », alors qu'il y est écrit textuellement que l'enseignement « se poursuivra pour le moment en français en attendant une instrumentation suffisante de nos langues nationales », (je cite de mémoire).

Il reproche à la Réforme de « n'**avoir pas réussi, comme retenu dans ses objectifs, la liaison entre l'école et la vie** ». C'est donc au texte de s'appliquer lui-même ? Il oublie de mentionner que la « **Ruralisation de l'enseignement** », programme d'adaptation de la formation de l'apprenant aux besoins de la vie et aux réalités de son environnement, qui a eu ses bellesannées, sanctionnées par des résultats mitigés, avec des hauts et des bas, était une réponse des aînés à cette disposition de la Réforme, à savoir : « **Lier l'école à la vie** ». Il passe égalementsous silence les grèves des élèves et étudiants, qui ont débuté en 1977, avec l'UNEEM, et atteint leur paroxysme, en 1980, avec l'année blanche. Elles faisaient suite aux réformes proposées par les sieurs PALM et BELONCLE, deux spécialistes engagés par l'UNESCO. Un travail sordide, pourtant agréé par le pouvoir en place. En 1977, notre promotion a passé en Terminale deux types d'épreuves du Bac, une innovation désuète sans lendemain.

Et, pour terminer son procès politique de Modibo, il finit par l'accuser de s'être « **désintéressé de l'Armée au profit de la Milice** » ; simple affirmation gratuite. Qu'est-ce qu'il en saitréellement ? Une imposture et un manque d'égard envers le vaillant Colonel Sékou TRAORÉ, Chef d'État-Major d'alors et ses compagnons, commandement accusé par un officier subalterne du CMLN, de n'avoir pas été capable de défendre la cause des militaires auprès de l'autorité politique, donc coupable de leur misère décriée. Et la suite ?

La question est très sérieuse, et ne doit pas être évacuée à la légère. Si la Milice populaire avait été préférée à l'Armée, pourquoi n'a-t-elle pas reçu les armes de combat expressément réclamées par sa hiérarchie ? C'est Modibo qui n'a pas voulu donner son accord. Le coup d'État aurait-il été possible, s'il avait une réelle préférence pour la Milice ? Réfléchissons un peu. L'absurdité de l'observation est que la Milice et l'Armée n'ont pas la même vocation, elle, elle avait une mission plutôt d'éducation populaire, d'où le refus de Modibo d'accéder à la demande de l'encadrement.

Moussa TRAORÉ, qu'il soit l'instructeur militaire et non le chef de la Milice, n'était-il pas l'officier de confiance, chargé à ce titre de discipliner les jeunes recrues, qu'on a vu commettre un peu partout des exactions, des abus ? Ce comportement était-il fortuit ?Indéniablement, la Milice a été un point d'incompréhension, ou même de discorde, entre lapopulation et le régime à bout de souffle. Je n'ai pas entendu de thèse d'un sabotage pour pousser les populations à la révolte, même s'il n'est pas à écarter totalement. Peut-on dans ces conditions innocenter ceux qui étaient justement chargés de sa formation, tant civique que militaire ?

Si Modibo n'avait pas confiance en son Armée, pourquoi la charger de l'encadrement de cette jeune formation, quand tous les partenaires : Chinois, Russes, Yougoslaves, Cubains, Vietnamiens, auraient accouru pour lui prêter main forte dans tous les compartiments de jeu ?

Moussa TRAORÉ, instructeur en chef, signifie qu'il était assurément un excellent officier, mais surtout qu'à travers lui, Modibo n'a jamais douté de son Armée, une évidence. Comment cela se pourrait-il, quand il envoyait nos troupes sur tous les fronts auprès de nos frères africains en lutte, porter le drapeau de la dignité et de la fierté maliennes ? Est-ce possible en s'y désintéressant ? Il faut ne pas appréhender la relation intime entre défense et diplomatie.Trêve de spéculation.

Un autre mensonge est d'insinuer que « **les**

Accords monétaires franco-maliens » supposaient une renonciation « **à la souveraineté monétaire et la préparation du retour au franc CFA** »(rires). J'ai déjà eu à répliquer à ces affirmations sans fondement par un post sur un groupe WhatsApp. Choguel tente un tour de passe-passe uniquement pour disculper son mentor, qui assume la honteuse responsabilité historique de notre réintégration à la zone CFA, différente de la zone Franc. Qu'il exhibe le document de la première République qui le stipule. En vérité, Moussa s'est laissé manipuler par Houphouët, qui voulait corrompre l'histoire pouravoir raison sur Modibo, voilà son objectif intime concordant avec les intérêts français. Lui, Choguel, voit bien les actes de même ordre de son héritier en Côte d'Ivoire à l'égard du Mali, avant, en étant aux affaires et après. Qu'est-ce qui a changé véritablement?

Revenant aux fameux Accords franco-maliens, le Président Modibo, du village où il se reposait, a mis en mission le Ministre Jean Marie Koné et celui des Finances, Louis Nègre. La consigne de Modibo à Jean Marie était d'en appeler d'abord à « la foi en leur amitié », soulignant la gravité du contexte. En substance, il lui dit qu'il faisait « **entière confiance au camarade et vieux compagnon de lutte, qui le connaît bien, et peut le remplacer valablement** ». En conséquence, il lui donne carte blanche pour aller négocier à Paris, et « **faire en âme et conscience ce que nécessité oblige pour la patrie, compte tenu de la situation qui prévaut** ». Aucun projet n'a été soumis à Modibo, il n'y en avait pas. C'estplutôt le compte-rendu des engagements pris qui lui a été fait par ses émissaires.

Après le coup d'État, le jeune Louis Nègre, lui-même, va s'épancher plus tard dans les colonnes de Jeune Afrique et révéler le complot ourdi « **dans le but de déstabiliser le géant et de le faire chuter** ». Ces documents existent et servent comme preuve de la traîtrise.

Mon frère Choguel aime accuser certains de « **faire de la mémoire de Modibo un fonds de commerce politique** ». Est-il sûr que l'argument ne peut pas lui être retourné, en ce qui concerne sa bagarreuse fidélité affichée pour Moussa ? Quel est son problème avec Modibo, avec l'Us-RDA ?

Je pense, raisonnablement, qu'il faut arrêter ces querelles de clocher pour Sibiri ou Sidi. C'est le Mali que nous devons chérir, et qui vaut que nous nous battions pour lui, être au service loyal de ses populations. Combien de temps allons-nous passer à compromettre l'avenir de cette terre bénie, pour assouvir nos passions de savantes lectures biaisées du passé ? N'est-il pas temps de se faire une raison, et de savoir ce que nous voulons devant le péril en la demeure ? Bon sang !

Aujourd'hui, certains s'érigent en défenseur de l'Armée, comme s'il y a un seul Malien contre l'Armée nationale, en dehors des agresseurs et de leurs complices. Sortons des enfantillages. Ceux qui divisent les Maliens en civils contre militaires sont les ennemis de la Nation, je le pense et le dis. Ils le font pour défendre sûrement des intérêts inavoués. La Transition ferait une faute grave de suivre de tels énergumènes dans cette logique séparatrice. Les fauteurs sont de tous les côtés ; les loyaux également. Ceux qu'il faut stigmatiser, ce sont les prédateurs, les fossoyeurs, les prévaricateurs. Ils existent, et ne sont pas inconnus. Ce n'est pas une affaire de civil ou de militaire à opposer, mais d'amour du Mali et de valeurs pour se reconstruire.

En définitive, j'ai gardé pour la fin une tirade heureuse de Choguel qui, à y réfléchir, devrait l'inspirer davantage pour ses déclarations ultérieures au sujet de la gouvernance passée. Qu'il se souvienne que lorsqu'il était Premier ministre, ce ne sont pas que ses militants et alliés qui lui ont permis de traverser bien de marigots et de turbulences (ils sont combien ?), c'est le Mali entier qui était derrière lui, cela il ne doit pas l'oublier. C'est ce sens de la nation qui fait l'homme d'État. Et, pour ne pas risquer l'ingratitude envers toutes ces sensibilités qui l'ont soutenu, je l'exhorte à éviter d'opiner et de commenter des questions qui, selon sa propre sagesse, devraient désormais être laissées aux Historiens pour faire la part des choses et édifier la Nation.

J'ai particulièrement aimé cette invite de sa part qui va nous permettre de conclure : « **L'engagement pour faire connaître le premier Chef d'Etat de notre pays, Modibo KEITA, père de l'Indépendance du Mali, sa vie et son œuvre, est à saluer, mieux, à encourager. Mais, cet engagement doit se garder des excès. Modibo KEITA, pour paraphraser le célèbre syllogisme, est un homme ; donc, faillible. Il possède d'incontestables qualités, mais également, des défauts. Peut-être peut-on minorer les défauts, les insuffisances de son pouvoir. En aucun cas, au nom de la vérité historique, on ne doit les occulter ou pire, les falsifier aux seules fins d'endoctrinement et de manipulation de la Jeunesse malienne, pour atteindre des objectifs politiques inavouables dans un combat qui n'est pas celui des Maliens** ».

A cet effet, je dis : ce qui est valable pour Modibo, doit l'être aussi pour Moussa, cher frère.

Avec ma haute considération, salut fraternel.

Mohamed Salikènè COULIBALY



Séville 2025 : Nous assumer avec audace ou continuer à subir ce statu quo ?



La 4 Conférence Internationale sur le Financement du Développement (FfD4), ouverte à Séville ce 30 juin 2025, s'annonçait comme un moment décisif: une plateforme destinée à redonner souffle aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et à corriger les asymétries d'un ordre financier mondial à bout de souffle. Seulement, au fil des interventions officielles et des panels de haut niveau, un sentiment d'irréalité s'est encore installé : celui d'un théâtre mondial où les mots sont forts, les diagnostics répétés... mais les actes toujours différés.

Et cela sonne comme des aveux d'incapacités qui s'inscrivent dans un cycle d'échecs prévisibles

L'histoire récente regorge en effet de plans globaux censés changer la donne pour les pays du Sud : des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) aux ODD, en passant par les promesses du Consensus de Monterrey ou encore les multiples rapports du G20 et des institutions de Bretton Woods. Tous ont échoué à répondre à l'essentiel : la transformation structurelle des économies africaines et leur pleine souveraineté financière. L'Agenda 2030, qui devait être une boussole universelle, s'enlise à son tour dans les sables mouvants d'un système multilatéral incapable de se réformer.

Pour quelle raison devrions nous alors, encore attendre un miracle d'un système figé face à des crises recyclées?

Le discours du Secrétaire général des Nations unies a bien tenté de sonner l'alarme en appelant à « rectifier le cap », « honorer la justice fiscale » et « réduire les coûts du capital ». Si seulement cet engagement verbal pouvait se traduire en actes!

En tout état de cause, le FMI a, de son côté, évoqué la restructuration des dettes « insoutenables » », et son Directeur Général a souligné la menace d'une « crise systémique de l'endettement ».

Mais sur le terrain, peu de signes concrets d'une volonté politique d'en finir avec les dogmes de l'austérité ou de renégocier les règles biaisées de l'ordre économique mondial. L'Afrique fait donc face au mirage multilatéral mais à qui profite le statu-quo ?

Pour l'Afrique, la FfD4 risque de n'être qu'un énième sommet parmi tant d'autres, où l'on enregistre les doléances du continent tout en



maintenant les mécanismes qui l'affaiblissent : fuite massive des ressources via les flux financiers illicites, endettement structurel, déséquilibres commerciaux, domination monétaire, exclusion des instances décisionnelles, etc. Face à cette spirale d'impuissance organisée, l'Afrique doit cesser d'attendre. « Who is helping who? » ou plutôt, « Who owes who? », (Qui aide Qui ou Qui Doit à Qui) pour reprendre les termes de nos camarades.

Comme le rappelle le rapport percutant « Who Owes Who? » publié par ActionAid, ce sont les pays du Sud qui subventionnent en réalité les économies du Nord, à travers une hémorragie de ressources, des intérêts de dettes injustifiés et un système fiscal mondial profondément inéquitable. Loin d'être des bénéficiaires d'aide, les pays africains sont les créanciers moraux et économiques d'un système qui les dépouille de leur richesse.

Retournons donc chez nous et travaillons d'arrache-pied pour une rupture claire, ancrée dans les réalités africaines. Ces actions suivantes pourraient constituer le début d'un grand commencement:

1.Mettre fin à l'attentisme multilatéral :

L'Afrique ne peut plus attendre une réforme extérieure. Il est urgent de créer un cadre panafricain de réflexion et d'action, adossé à l'Agenda 2063, afin d'élaborer et de piloter nos propres mécanismes de développement.

2. Déclarer l'insoutenabilité de la dette actuelle:

Le poids de la dette constitue un véritable goulot d'étranglement, alimenté par des taux d'intérêt injustes, des fluctuations de devises défavorables et des conditionnalités déconnectées des priorités africaines.

3. Procéder immédiatement à la reconversion de la dette:

Une part substantielle de la dette doit être réorientée vers les services sociaux de base (éducation, santé, accès à l'eau, logement, autonomisation économique) ainsi qu'à leur autonomisation durable. Il s'agit de restaurer la dignité des populations et de poser les bases d'une souveraineté sociale et économique, indispensable à la construction d'États solides.

4. Mobiliser les ressources domestiques:

Mettre en place des réformes fiscales ambitieuses, lutter contre les flux financiers illicites, élargir l'assiette fiscale de façon juste et inclusive et promouvoir un nouveau contrat social.

5. Renforcer la solidarité africaine et SudSud:

Faire de la ZLECAf (La zone de libre-échange continentale africaine) une réalité concrète, soutenir la libre circulation des biens, des services et des personnes, et construire une stratégie africaine commune de coopération internationale, avec l'Union africaine comme portevoix unique du continent.

6. Assurer le recouvrement des avoirs et la justice fiscale mondiale :

Mettre fin à l'impunité des criminels financiers et réclamer des mécanismes internationaux contraignants pour la transparence et la restitution des avoirs volés.

En somme, nous n'avons que deux options : Nous assumer avec audace ou continuer à subir ce statu quo.

Ayons l'audace donc de construire notre propre avenir, avec les sacrifices et les crises que cela impliquera. Après tout, on ne peut pas faire d'omelettes sans casser les œufs.

La FfD4, qui aurait pu être un tournant de rupture, risque de devenir une note de bas de page. Comme l'ont souligné plusieurs organisations de la société civile réunies en side event: « Debt is not the problem of somebody else, but our own problem » (La dette n'est pas le problème de quelqu'un d'autre, mais bien le nôtre). Il est temps que l'Afrique assume pleinement cette réalité et se dote d'une vision à long terme, ancrée dans la transparence, la solidarité, la bonne gouvernance et la redevabilité.

Le temps des déclarations est révolu ; celui de l'action souveraine africaine commence maintenant.

Par Mame Diarra Ndiaye Sobel, Directrice exécutive, Agenda Afrique

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

RCI : Accident de la route impliquant l'artiste ivoirien Molar Oumar



Le célèbre artiste ivoirien Molar Oumar a été victime d'un tragique accident de la route ce mercredi 2 juillet 2025 au matin, alors qu'il se rendait à son lieu de travail. Les circonstances de l'accident sont troublantes, car selon les premières informations, les fixations de la roue arrière de son véhicule ont cédé, entraînant une perte de contrôle de la voiture.

Malheureusement, cet accident a eu des conséquences dramatiques, car une femme innocente marchant sur le trottoir a été gravement blessée. Son état est actuellement critique, et elle est plongée dans un coma profond. En revanche, Molar Oumar a lui-même subi plusieurs fractures au bras gauche, mais son état est stable.

Suite à cet événement tragique, Molar Oumar a tenu à exprimer sa profonde préoccupation pour la victime : "Ma priorité absolue est la santé et le bien-être de la femme blessée. Je m'engage à soutenir sa guérison et à lui offrir toute l'aide nécessaire durant sa convalescence", a-t-il déclaré dans un communiqué. Cette déclaration témoigne de la compassion et de l'empathie de l'artiste envers la personne blessée et souligne son engagement à apporter son soutien.

Les autorités compétentes ont ouvert une enquête afin d'éclaircir les circonstances précises de cet accident et de déterminer les responsabilités éventuelles. L'incident a suscité une vive émotion parmi les fans de Molar Oumar et le public en général, qui attendent avec anxiété des nouvelles sur l'évolution de l'état de santé de la victime. En cette période difficile, nos pensées vont à la victime de cet accident et à sa famille, ainsi qu'à Molar Oumar, en espérant un rétablissement rapide et complet pour tous les concernés.

Fatou Sissoko

Iran : Deux ressortissants français détenus depuis plus de trois ans inculpés d'espionnage pour Israël



Depuis plus de trois ans, la France lutte pour la libération de deux de ses ressortissants, Cécile Kohler et Jacques Paris, actuellement détenus en Iran. Selon des sources proches, les Français ont été inculpés d'espionnage au profit d'Israël. Cette accusation s'ajoute à celles d'espionnage, de complot visant à renverser le régime et de corruption sur le territoire.

Noémie Kohler, la sœur de Cécile, a rapporté que les deux Français ont comparu devant un juge qui a confirmé les trois chefs d'inculpation. Malheureusement, le couple n'a toujours pas eu accès à des avocats indépendants pour préparer leur défense, les exposant ainsi à des conséquences graves, y compris la peine de mort.

L'arrestation de Cécile Kohler, une professeure de lettres de 40 ans, et de son compagnon Jacques Paris, âgé de 72 ans, a eu lieu le 7 mai 2022, à la fin d'un voyage touristique en Iran. Cette arrestation a été qualifiée d'arbitraire par la France et leurs proches, soulignant le caractère infondé des accusations portées contre eux.

Face à cette situation préoccupante, la France n'a cessé de demander la libération de ses citoyens retenus en Iran. Le président Emmanuel Macron et le ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot ont exprimé à plusieurs reprises cette exigence ces derniers jours.

Malgré les difficultés rencontrées, Cécile Kohler et Jacques Paris ont pu recevoir la visite d'un diplomate français, offrant un certain réconfort dans cette période d'incertitude, d'autant plus que la récente frappe israélienne sur la prison d'Evin où ils sont détenus a suscité de vives inquiétudes quant à leur sécurité et leur situation.

La France continue de suivre de près ce dossier et de tout mettre en œuvre pour obtenir la libération de ses ressortissants, tout en appelant à un traitement équitable et respectueux des droits fondamentaux de Cécile Kohler et Jacques Paris.

Arouna Sidibé

Sommet à la Maison-Blanche : Donald Trump accueillera les présidents africains pour discuter des opportunités économiques et de sécurité régionale



Du 9 au 11 juillet, le président américain Donald Trump recevra à Washington les dirigeants du Gabon, de la Guinée-Bissau, du Liberia, de la Mauritanie et du Sénégal pour un sommet qui mettra en lumière les opportunités économiques en Afrique pour les États-Unis, en particulier dans le domaine des minerais critiques, ainsi que les enjeux de sécurité régionale.

Ce sommet, présenté comme la première initiative africaine du second mandat de Donald Trump, se déroulera à la Maison-Blanche et comprendra un déjeuner officiel le 9 juillet ainsi que plusieurs sessions thématiques. Cette rencontre a été confirmée par la Maison-Blanche suite à des révélations initiales du média Africa Intelligence.

L'administration Trump cherche à redéfinir la politique africaine de Washington en mettant fin au modèle traditionnel d'aide publique au développement, et en privilégiant désormais des partenariats commerciaux "gagnant-gagnant". Selon un responsable de la Maison-Blanche, le président Trump estime que "les pays africains offrent d'incroyables opportunités commerciales qui bénéficient à la fois au peuple américain et à nos partenaires africains".

Cette nouvelle approche, détaillée récemment par le secrétaire d'État Marco Rubio, repose sur une conditionnalité économique. Les ambassades américaines en Afrique devront dorénavant démontrer leur efficacité en concluant des accords concrets, passant ainsi de la charité à la viabilité.

Les discussions lors de ce sommet porteront notamment sur l'accès aux minerais stratégiques tels que le lithium, le cobalt et les terres rares présents en abondance en Afrique. Ces ressources sont cruciales pour les chaînes d'approvisionnement américaines, notamment dans les secteurs de l'électronique et de la transition énergétique.

Ce sommet intervient également dans un contexte diplomatique intense entre Washington et le continent africain. Récemment, un cessez-le-feu a été signé à la Maison-Blanche entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, sous médiation américaine. Un sommet plus large entre les États-Unis et l'Afrique est également annoncé pour septembre, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

Arouna Sidibé

Coupe du monde FIBA U-19 : Le Mali éliminé en huitièmes de finale face au Canada



Les Aiglons du Mali, champions africains U-18, voient leur parcours à la Coupe du Monde FIBA U-19 prendre fin le mercredi 2 juillet 2025. Opposés au Canada en huitièmes de finale, les jeunes Maliens subissent une défaite cuisante sur le score de 75 à 100, marquant ainsi leur sortie prématurée du tournoi.

Après avoir terminé à la troisième place de leur groupe A, l'équipe malienne se retrouve face à une redoutable équipe canadienne, classée deuxième du groupe B. Malgré une première mi-temps prometteuse durant laquelle l'équipe de Moussa Cissé a démontré son talent en ne comptant que deux possessions de retard à la pause (31-37), le cours du match bascule après la reprise.

La défense agressive des Canadiens met les Maliens sous pression, les poussant à perdre progressivement leur rythme et à succomber à leurs faiblesses. Les Aiglons commettent des pertes de balle évitables, offrant ainsi des opportunités à leurs adversaires pour creuser l'écart. De plus, leur inefficacité aux tirs à trois points s'avère fatale, avec un taux de réussite de seulement 20% contre un impressionnant 52% pour les joueurs nord-américains.

Éliminés de la course au titre, les champions africains se retrouvent désormais à disputer des matches de classement pour les positions 9 à 16. Leur prochain défi sera contre la Jordanie, éliminée par les États-Unis. Ce sera l'occasion pour l'équipe malienne de rebondir et de terminer le tournoi sur une note positive malgré cette déception en huitièmes de finale.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous avez des doutes qui, si vous ne les gérez pas correctement, peuvent entraver votre expression, dans tous les domaines. Ne vous laissez pas envahir, et fuyez les personnes négatives. Et jalouses !
Une explosion de créativité et une envie soudaine de dévorer la vie sans plus attendre ! Pourquoi pas si vous savez ce que vous faites et ne dépassez pas trop les bornes, notamment les limites que d'autres pourraient vous fixer !

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous êtes plus réceptif aux autres, plus serein et posé. Cela vous rend plus calme et réceptif. La forme ne rime pas avec les formes... Vous êtes dans la période idéale pour entreprendre un régime ou rectifier une mauvaise habitude alimentaire. Montrez-vous attentif et vous désamorcerez par votre gentillesse et votre tendresse des tensions nées d'un manque d'écoute ou d'une présence en pointillé ! Toutes ces influences viendront à point pour apaiser les remous que vous rencontrez depuis un certain temps.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous trouverez avec simplicité des solutions à des problèmes du quotidien pour vous simplifier l'existence. Vous auriez besoin de faire un sport d'endurance pour trouver un meilleur équilibre, dépensez-vous tout en douceur.
Vous êtes plus affirmé et sûr de vous, cela vous facilite les nouveaux contacts, misez sur vos relations. Vous êtes plus clair dans votre expression, plus concis, n'oubliez pas de ménager les autres quand même.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vivez pleinement le présent sans vous poser tant de questions. Seul le temps pourra vous aider à clarifier vos liens. Vous adonner à vos passions, à vos loisirs, sera possible et à la fois indispensable pour vous ressourcer.
Les astres font régner autour de vous un climat de grande confiance, une bonne façon de vous rassurer. Tout au long de cette journée vous ressentez leurs influences bénéfiques. Sans aucune crainte vous prendrez très facilement des décisions importantes.

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre onde de mystère est plus forte que vous ne le pensez, votre besoin de paix peut être assouvi autrement. Mais c'est la pleine forme. Tout irait mieux encore si vous faites en sorte d'équilibrer vos menus sur la durée.
Des propositions inattendues, une mise en avant (en lumière) qui rebat les cartes sur le plan social et professionnel. Une rencontre qui vous chavire ? Tout est à attendre d'une journée qui pourrait changer la donne sur bien des plans.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Les conflits autour de vous glissent sans vous blesser. Et c'est vous qui aplanissez les conflits, belle performance ! C'est au travers des contacts humains que vous aurez les meilleures occasions de vous ressourcer moralement.
Vous retrouvez vitalité et éclat. Ainsi, c'est avec énergie et bonne humeur que vous communiquez, prenez des décisions, montrez vos aptitudes et mettez tout en œuvre pour remettre de l'ordre dans ce qui doit être.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Votre légèreté d'humeur favorise des jalousies spontanées autour de vous. Mais le succès est à votre portée ! Un irrésistible besoin de contemplation se fait sentir, profitez-en pour vous tourner vers de vastes paysages, vous y gagnerez en force psychique.
Vous serez tout disposé à renforcer vos liens avec vos proches. Prenez-le temps de le faire tant que vous n'avez pas d'urgences et que vous êtes chargé d'ondes positives. C'est une belle journée pour entreprendre, sachez-le !

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous pourrez profiter d'une agréable ambiance amicale dans laquelle l'humour sera dominant. Attendez un autre jour pour les dialogues de fond. Il serait positif d'activer votre circulation sanguine, par le biais du sport et en vous aérant.
Vous avez le sourire et vous instaurez une bonne ambiance autour de vous. Une meilleure entente s'annonce donc avec vos proches. Le moment est opportun pour harmoniser vos échanges, attirer de nouvelles sympathies et avancer dans le sens que vous souhaitez.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous trouverez des questions complexes qu'il vous faudra résoudre, le calme est avec vous pour démêler ce qui doit l'être selon vous. Vous êtes fourbu, surtout au niveau musculaire. Vous avez besoin de repos et de diète mesurée.
Si vous avez besoin de resserrer certains liens, l'ambiance est idéale pour vous rapprocher de ceux qui vous sont chers et arrêter de vous prendre la tête inutilement. Il est judicieux de profiter des bons aspects du moment pour faciliter vos échanges en étant plus détendu.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous cherchez votre épanouissement personnel tous azimuts, prenez du temps à la réflexion, en réfléchissant plus loin. Vous serez davantage à l'écoute de vos besoins, spontanément, ne les négligez pas.
Votre esprit de contradiction très affûté peut vous causer des problèmes. Modérez vos remarques... Votre perfectionnisme vous rend trop exigeant, restez réaliste et relativisez vos attentes avec réalisme.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre forme morale s'annonce tonique, profitez-en pour demander ce que l'on vous doit, faire valoir ce qui vous revient. Il faut bouger et tout rentrera dans l'ordre, l'impression de lourdeur que vous éprouvez vient d'un manque de mouvement.
Tempérez vos jugements, vous risquez de choquer certains de vos proches par votre intolérance ou votre nervosité, vous êtes sur la défensive et vous avez du mal à accorder votre confiance. Il y a des domaines où cela va poser problème...

Poisson (19 février - 21 mars)

Les repères habituels de votre vie relationnelle évoluent, c'est une fatalité favorable à ne pas craindre, bien au contraire. Acceptez ces changements et les remises en question, le bonheur se rapproche.
Aujourd'hui, vous êtes détendu et vous faites en sorte de ne pas négliger les discussions qui vous attendent. Ainsi, vous allez vous montrer très réceptif et à l'écoute des autres. Votre attitude sera fort appréciée et les échanges seront très constructifs.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com